



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 24 mars 2017

### **4<sup>EMES</sup> ASSISES NATIONALES DES ENERGIES MARINES RENOUVELABLES : DEPLOIEMENT INDUSTRIEL, LE NOUVEL HORIZON DES EMR**

Près de 450 participants ont assisté le 22 mars, aux 4<sup>èmes</sup> Assises Nationales des énergies renouvelables organisées par le Syndicat des énergies renouvelables, dans le cadre de la Convention d'affaires internationale SEANERGY NORMANDY 2017 au Havre.

Ces Assises, qui se déroulent tous les ans, depuis quatre ans, dans une région littorale, constituent des jalons qui permettent de mesurer la progression du développement des énergies marines renouvelables et de confronter les visions des différents acteurs du secteur : pouvoirs publics et responsables des Régions, industriels, développeurs et investisseurs, instituts de Recherche, usagers de la mer.

Edouard PHILIPPE, Député et Maire du Havre, qui a prononcé le discours d'ouverture, a rappelé que « *les énergies marines renouvelables constituent un enjeu industriel et un relai de croissance pour les territoires* ». De son côté, lors de son intervention diffusée en vidéo, Ségolène ROYAL a insisté sur « *l'engagement de l'Etat dans la mobilisation de tous les leviers pour accélérer le développement de la filière, au 1<sup>er</sup> rang desquels l'innovation* ».

Devant les représentants des principaux candidats à l'élection présidentielle, l'Observatoire des énergies marines renouvelables a dressé le bilan de l'état du développement de la filière en France : elle compte déjà plus de 2 000 emplois et réalise 75% de son chiffre d'affaires à l'export.

De leur côté, les représentants des professionnels ont rappelé les enjeux de la nécessaire baisse des coûts dont les effets sont déjà remarqués dans plusieurs pays européens où une baisse de 48 % a été enregistrée entre 2010 et 2016. Ils se sont également réjouis du développement rapide de cette forme d'énergie en Europe : 3 500 MW sont attendus pour cette seule année et autant pour les années suivantes. Les représentants du Syndicat des énergies renouvelables qui se sont exprimés à plusieurs reprises tout au long de la journée se sont félicités des mesures mises en œuvre ces dernières années pour simplifier, accélérer et sécuriser les projets EMR. Ils ont insisté sur la nécessité de poursuivre ces efforts avec de nouvelles mesures pour pérenniser les investissements déjà engagés : planification spatiale, définition de volumes à moyen et long terme, désignation d'un délégué interministériel, soutien aux PME et ETI, etc. Toutes ces mesures sont détaillées dans la partie EMR du Livre Blanc du SER [téléchargeable ici](#).

A l'occasion de la table ronde consacrée à l'engagement des régions littorales, leurs représentants ont fait le point sur les moyens mis en œuvre pour accueillir les différentes filières des EMR en matière d'infrastructures, de formations et de soutiens financiers notamment. Ainsi, pour Hervé MORIN, Président de la Région Normandie, région qui a beaucoup investi, aux côtés de l'Etat, pour la filière ces dernières années et qui en récolte aujourd'hui les fruits avec la pose de la première pierre d'une usine

de fabrication de pales d'éoliennes, qui emploiera au printemps prochain 550 employés, « *il existe trois sujets majeurs pour la filière : la sous-traitance, la formation et la recherche.* »

*« Lors des débats qui ont rythmé notre journée de travail, nous avons constaté de l'optimisme chez tous les acteurs. L'exploitation des énergies de la mer est devenue une réalité économique, technologique et industrielle. L'industrie s'implante en France et les emplois seront au rendez-vous des engagements pris par les professionnels. Pour que tous les projets deviennent réalité, nous rappelons l'importance d'une planification spatiale et d'une programmation des volumes à installer »,* témoigne Jean-Louis BAL, Président du Syndicat des énergies renouvelables.

Plus d'informations sur le site de l'événement : [www.assises-nationales-emr.fr](http://www.assises-nationales-emr.fr)

**Contact presse :** Françoise JOUET, ([francoise.jouet@enr.fr](mailto:francoise.jouet@enr.fr)) - 01 48 78 05 60 / 06 45 33 57 47

**Le Syndicat des énergies renouvelables** regroupe 380 adhérents, représente un chiffre d'affaires de 10 milliards d'euros et 100 000 emplois. Elle est l'organisation professionnelle qui rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : biomasse (**FBE**), bois, biocarburants, biogaz, éolien, énergies marines, géothermie, hydroélectricité, pompes à chaleur, solaire photovoltaïque (**SOLER**), solaire thermique et thermodynamique.

**Pour suivre le SER :** [www.enr.fr](http://www.enr.fr) - **Twitter :** @ser\_enr - **LinkedIn :** Syndicat des énergies renouvelables